



VOTRE EDITEUR

Centre d'Édition et de Diffusion Africaines

« C.E.D.A »

Société Anonyme à participation financière publique

Au Capital de 230 500 000 FCFA

Siège social : Abidjan-Treichville - 1, boulevard de Marseille

04 BP 541 Abidjan 04 – CI-ABJ-1962-B-563

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011
À 10 HEURES À L'HÔTEL TIAMA**

CONVOCAATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Centre d'Édition et de Diffusion Africaines sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, **le mercredi 02 novembre 2011 à dix heures, à l'Hôtel TIAMA Abidjan, Commune du Plateau** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la fusion entre les sociétés CEDA et NEI par absorption de la première par la seconde et des rapports du Commissaire aux apports et à la fusion,
- 2- Approbation du projet de traité de fusion par absorption de la société CEDA par la société NEI et affectation de la prime de fusion,
- 3- Approbation de la convention d'apport immobilier entre CEDA et NEI,
- 4- Dissolution sans liquidation de la société CEDA,
- 5- Délégation de pouvoirs pour la signature des actes nécessaires à la réalisation définitive des opérations de fusion et d'apport,
- 6- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Tout Actionnaire ou Représentant légal d'Actionnaire sera admis à l'Assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire.

Le projet de fusion, les rapports du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux Apports et à la Fusion, les états financiers et les rapports de gestion des trois derniers exercices, la liste des actionnaires ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social et à la BICIBOURSE, sis rue Gourgas, Abidjan-Plateau, quinze jours avant la tenue de la réunion, soit à compter du 18 octobre 2011.

Pour le conseil d'administration
Le Président